

Tarifs 2026-2027

M7	2020 – 2021	182 €
M9	2018 – 2019	258 €
M11 M13 M15	2016 – 2017 2014 – 2015 2012 – 2013	274 €
M17 M20 Sénior Vétérans Etudiant compétiteur	2010 – 2011 2007 à 2009 2006 & avant 1986 & avant	318 €
Etudiant non compétiteur, en post bac, sur présentation du certificat de scolarité		203 €
Arbitre		77 €
Dirigeant		64 €

Leçons individuelles

Sur sélection de la Maître d'armes

En dehors des compétiteurs sélectionnés, possibilité de **leçon individuelle sur rendez-vous**, 1 semaine à l'avance : à partir de 30 €

S'adresser à la Maître d'armes pour mise en place

L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement et du certificat médical s'il est nécessaire

Que comprend ce coût ?

Le coût de la cotisation est composé de plusieurs parts :



Fédérale

Elle permet la vie de la fédération (formation des enseignants, matériel pédagogique, compétition, détection et formation des athlètes, ...)

Elle inclut l'**assurance** des licenciés



Régionale

Elle aide au développement de la pratique : soutien des clubs, organisation de stages et compétitions, formation, commission régionale d'arbitrage



Départementale

Elle coordonne les différents clubs au dernier niveau : échanges entre les clubs, compétitions, animations pour les plus jeunes, ...



FFASPTT

La FFASPTT prône le développement de la pratique de tous les sports, pour tous, partout



ASPTT Dijon

C'est l'ASPTT Dijon - Club Omnisports qui gère le quotidien (emploi, locaux, véhicules) et développe les actions locales



Section

C'est cette part qui finance le salaire de nos Maîtres d'armes, le matériel loué et utilisé en salle, les déplacements en compétition, les actions mises en place par la section, etc